

[ETUDE SHARESUB x IPSOS]

Piratage, IPTV, streaming illégal : pourquoi 1 Français sur 3 y a encore recours malgré les blocages

Communiqué de presse - 3 février 2026

Alors que les autorités multiplient les opérations de blocage contre l'IPTV et le streaming illégal, le piratage reste une pratique répandue en France. Selon une **étude¹ Sharesub réalisée par IPSOS, près d'1 Français sur 3 déclare avoir déjà eu recours au téléchargement ou au streaming illégal**, malgré les risques juridiques et techniques de plus en plus mis en avant.

Le piratage, une pratique illégale qui concerne près d'1 Français sur 4

Selon les résultats de l'étude, les formes de piratage les plus répandues restent le téléchargement² et le streaming illégal³. 22% des répondants affirment avoir déjà téléchargé illégalement du contenu multimédia, 23% avoir déjà eu recours au streaming illégal.

Les **hommes sont plus nombreux que les femmes** à déclarer avoir déjà eu recours au piratage : **30% d'entre eux indiquent avoir téléchargé illégalement des contenus, et 31% avoir pratiqué le streaming illégal**, contre **15% des femmes** pour ces deux usages.

Si une majorité des répondants affirme ne jamais pirater, ces chiffres soulignent néanmoins qu'une pratique interdite par la loi concerne encore près d'un quart de la population, même de manière occasionnelle ou ponctuelle.

Le prix, principal facteur de tension

Parmi les personnes ayant déjà eu recours à des solutions illégales, **65% citent le prix trop élevé** comme première raison. Mais d'autres facteurs entrent également en jeu :

- **29%** indiquent ne pas trouver certains contenus de manière légale,
- **26%** évoquent la démultiplication du nombre d'abonnements nécessaires pour accéder aux contenus,
- **22%** mentionnent des restrictions géographiques.
- **19%** trouvent que les solutions légales (avant proposées sans pub) abusent des publicités.

Ces résultats reflètent une réalité complexe pour les consommateurs : les prix augmentent, la publicité s'invite dans des offres autrefois sans interruption, et même en cumulant plusieurs abonnements, certains contenus restent difficiles à trouver.

Le partage d'abonnement, une alternative perçue comme crédible

1 Etude Sharesub réalisée avec IPSOS en octobre 2025 auprès de 1 000 répondants Français.

2 Téléchargement illégal : fait de télécharger des contenus protégés par le droit d'auteur (films, séries, musique, jeux vidéo, etc.) sans l'autorisation des ayants droit.

3 Streaming illégal : fait de visionner ou d'écouter des contenus protégés par le droit d'auteur via des plateformes ou sites non autorisés, sans les télécharger.

Dans ce contexte, **62% des répondants estiment qu'une plateforme sécurisée et légale de partage d'abonnements constitue une alternative au piratage.** Une solution perçue comme un moyen de réduire les coûts grâce au tarif de groupe, tout en continuant à accéder aux services numériques, dans un cadre légal et qui contribue à financer la création de contenu.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information complémentaire ou pour échanger avec Jean-Brice de Cazenove, fondateur et CEO de Sharesub.

Graphiques de l'étude en pièce jointe.

À propos de Sharesub :

Sharesub est une plateforme française pionnière du co-abonnement en Europe. Fondée en 2020, elle permet aux utilisateurs de partager les frais d'abonnement pour plus de 705 services numériques, incluant les plateformes de streaming, des services musicaux, des applications éducatives et des outils de bureautique. Présente dans 33 pays, Sharesub offre une solution innovante qui réduit les coûts de 30 à 75% avec des économies annuelles moyennes de 480€.

Contacts presse - Agence Hello SunRise

Léa Jouanchin - 06 33 35 01 42 - lea@hellosunrisepr.com
Patricia Attar - 06 25 79 27 95 - patricia@hellosunrisepr.com